

Séance du 14 Septembre 2020

Lecture de la charte de l' élu par Monsieur le maire.

Adoption de la séance du 20 Juillet 2020.

Nora BREGEAT élue secrétaire de séance.

Monsieur le maire informe le conseil qu'une délibération doit être prise afin d'élire un délégué pour la commission des impôts. Mr le maire se propose pour le poste. Il n'y a eu aucune opposition et il a été élu à l'unanimité.

Monsieur le maire informe le conseil de la nécessité de voter une ligne de trésorerie concernant un crédit arrivant à échéance le 04-08-2020. Il s'agit là d'une prolongation d'un an à 0,80%.

Mr Didier DESBORDES souhaite savoir l'objet de cette ligne de trésorerie. Mr le maire lui répond qu'il s'agit du financement des travaux de la salle. Mr DESBORDES s'abstient lors du vote. Dix pour.

Regroupement commande électricité SEHV : La parole a été donné à Mme Virginie LECOURT. Il s'agit d'une proposition d'adhérer à un groupement d'achat en fourniture d'électricité. Il n'y a pas d'obligation d'adhérer pour la commune mais si adhésion, possibilité d'obtenir moins 40% sur les tarifs. Pour info, la comcom adhère à ce groupement. Nous n'avons pas actuellement connaissance du fournisseur d'électricité. Il faut être adhérent et celui-ci sera connu par la suite.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion à ce groupement.

Mr le maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de l'autoriser à faire des dépenses pour les fêtes et cérémonies.

Le conseil municipal a voté pour à l'unanimité.

Le conseil municipal a élu un titulaire et un suppléant pour siéger à la commission du Haut limousin. Monsieur le maire et Mme LECOURT se sont portés candidats. Mme LECOURT a été élu titulaire et Mr le maire suppléant.

Mr le maire demande l'accord du conseil municipal pour faire un virement de crédit pour amortissements. Il est nécessaire d'augmenter le montant de 3500 € ce qui concerne des travaux de la place de l'Eglise.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité.

Compte rendu des commissions communales : en ce qui concerne le champ communal, une réunion a eu lieu. Organisée par l'entreprise, celle-ci a été fixée tardivement d'où l'impossibilité de prévenir le conseil. Mr le maire s'excuse pour cela.

La parole a été donnée à Mr GAUSSON pour explication car présent lors de cette réunion. Il a expliqué les différentes problématiques rencontrées et a confirmé que des autorisations étaient nécessaires pour effectuer les travaux.

Mr DESBORDES demande s'il est possible de les faire en régie. Mr GAUSSON répond par l'affirmative.

Mr GAUSSON informe le conseil de l'apparition de fissures au lavoir. ces travaux précis ne nécessitent pas d'autorisation.

Mr GAUSSON informe le conseil de la nécessité de remplacer la tronçonneuse. Il a été effectué deux devis pour deux marques différentes (Husqvarna et Still). Un chez Mr LAVERGNE et l'autre à Agros service (qui est 20% plus cher que le premier). La tronçonneuse de marque Husqvarna n'étant pas disponible actuellement et étant très peu de différence de prix avec l'autre modèle. Il a été décidé à l'unanimité, l'achat de la tronçonneuse de la marque Still au prix de 510 €.

Stade : deux réunions ont eu lieu en présence de Mme le maire de Berneuil ainsi que les représentants du foot (le 30 juillet et le 02 septembre. Les représentants du foot souhaitent la réalisation de travaux (peinture, parking, serrures de portes, trous, filet...). La commune de Berneuil s'est engagée à faire faire des devis pour exécuter ceux-ci.

Mr DESBORDES a pris la parole afin de signifier la priorité d'exécution.

Mr le Maire informe le conseil qu'il a assisté à l'AG de l'ACCA. Un nouveau bureau a été élu. Mr le maire prend acte de la création de celui-ci.

Mr le maire informe également le conseil de la réception d'un courrier à la maire de l'ACCA qui consiste en une demande d'un local. Il précise également qu'il y a la possibilité que les anciens vestiaires au Stade soient réhabilités afin d'y trouver un nouvel usage.

Mr DESBORDES demande des précisions quant au courrier de l'ACCA. Il a été précisé par Mr le maire que le local demandé serait utilisé pour le bon fonctionnement de cette association et que, actuellement, il n'y avait pas plus de précisions de la part de l'ACCA.

Mr le maire et Mr GAUSSON ont reçu le 29 juillet 2020 le groupe Valéco qui est une entreprise de production d'énergie renouvelable et qui souhaite intervenir sur la commune. Ils précisent qu'il n'y a pas de nouveau projet pour le moment.

Mr le Maire informe le conseil de la réception des listes pour les élections sénatoriales.

Il indique également qu'une décision a été prise par le tribunal administratif concernant l'affaire qui oppose Mme BRUNIER et la commune mais qu'il attend la réponse par écrit.

Mme LECOURT prend la parole afin d'informer le conseil des différentes réunions prévues où elle assistera.

Mr le maire informe le conseil que les travaux de la 2ème tranche de la route des Rivailles sont terminés.

Mr le maire informe le conseil qu'il n'y aura pas de signature de sa part concernant des travaux effectués pour les entrées de champs si elles font moins de 6 mètres sur les routes communales afin d'éviter des dégradations.

Mr DESBORDES souhaite faire une proposition concernant un artisan (ébéniste) qui devrait s'installer au Mas de l'Or afin que la commune puisse faire "un geste". Il lui a été répondu que la commune n'était pas contre mais qu'il fallait attendre son installation et que celui-ci vienne se présenter à la mairie.

La séance est levée à 21h30.